

1966

# faisceaux coudés, faisceaux tronqués: le cas de Rebouillon

LDLN, N° 411, MARS 2013

Jean-Claude Dufour et Joël Mesnard

Il y a une quarantaine d'années, il était souvent question de faisceaux lumineux coudés ou encore tronqués, émis par des ovnis. On pensait même voir là une caractéristique du phénomène, au même titre que les « faisceaux courbes », et parfois « en pointillés ». En fait, le constat de ces étrangetés reposait sur un très petit nombre d'exemples (1), et ceux-ci se sont raréfiés au point de laisser la place à d'autres caractéristiques (réelles ou apparentes, rarement stables dans le temps), constatées plus récemment.

Au cours de la période récente, deux cas nous ont rappelé la vieille affaire des « faisceaux coudés » : il s'agit de la photo "dans la région de Nice, en 1983" (LDLN 405, pp. 1 et 37) et du cas récent de Morville-sur-Andelle (410, pp. 21 et 22). Ces deux exemples sont (et probablement, resteront) très mal documentés. Mais celui de Rebouillon (18 juillet 1966) est, lui, connu dans les moindres détails, grâce notamment à des documents conservés par Jean-Claude Dufour.

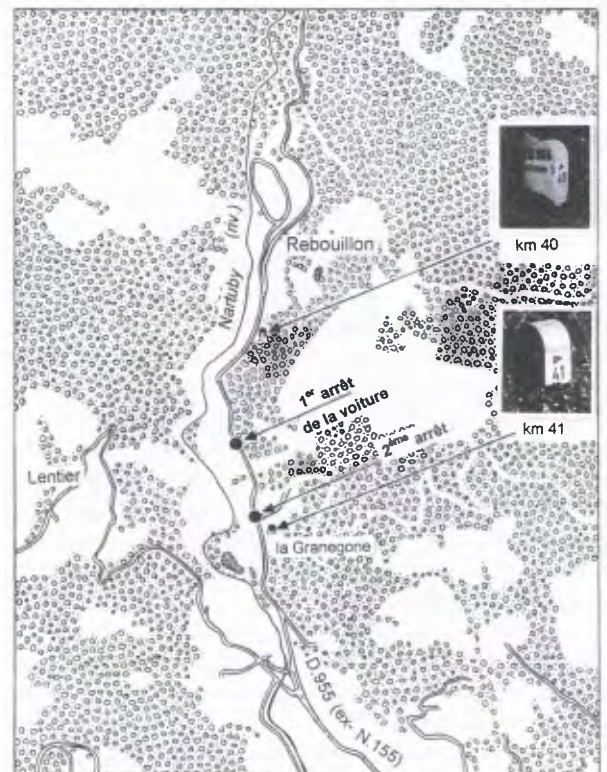
1 : Les exemples français de « rayons coudés » se limitaient pratiquement aux cas de Rebouillon et de Taizé. Dans le second cas, le faisceau coudé, ou dévié, ne provenait pas de l'ovni, mais d'une lampe torche orientée vers le phénomène.

Le cas de Rebouillon est loin d'être inédit (2) : il a fait l'objet de publications (y compris dans LDLN), mais c'était il y a plus de 46 ans. S'il compte parmi les cas français « classiques », il en partage le triste sort, puisqu'il est pratiquement tombé dans l'oubli, malgré ses indéniables qualités : des conditions connues avec précision, et consignées dans un rapport de gendarmerie ; six témoins, qui ont fourni des descriptions cohérentes, enfin et surtout, des détails bien observés, qui excluent toute explication banale.

Le lundi 18 juillet 1966 (3), vers 3 h 40 du matin, six jeunes musiciens d'un orchestre de danse redescendaient vers Draguignan, à bord de deux voitures, venant de La Martre (Var), où ils avaient participé à une fête locale, le samedi et le dimanche.

La première voiture (une Dauphine) était conduite par M. Georges Maiffret, 28 ans, employé de bureau, marié et père d'un enfant. Il était accompagné de MM. Maurice Neman (4) et (sur le siège arrière) Paul Pellet. L'autre (une Simca 1000) suivait, plusieurs centaines de mètres derrière. Son conducteur était M. René Pèbre, 24 ans, employé de bureau à la Recette des finances de Draguignan, marié et père d'un enfant. La banquette arrière étant occupée par les instruments de musique, le siège avant droit était partagé par (de gauche à droite) M<sup>lle</sup> Henriette Guillaume (dite Annie), 19 ans, l'accordéoniste du groupe, et M. André Bouchaud, 17 ans.

L'avant de la petite voiture étant plutôt surpeuplé, le conducteur, prudent, ne cherchait pas à rattraper la Dauphine. Après le croisement avec la route qui mène vers Châteaudouble et Ampus, la N 555 (aujourd'hui D 955) surplombe d'une trentaine de



mètres une petite rivière, l'Artuby (5). La voiture venait juste de passer le chemin menant au hameau de Rebouillon (6), quand André Bouchaud cria : « René ! Arrête-toi... il y a une soucoupe volante ! ». Le conducteur commença par plaisanter, puis,

# 1966

le village de Châteaudouble et (à gauche) une vue de la vallée, en direction de Draguignan. La Nartuby et la route sont au fond de la vallée.  
(photos Stéphane Brignone, 17. 1. 2013)

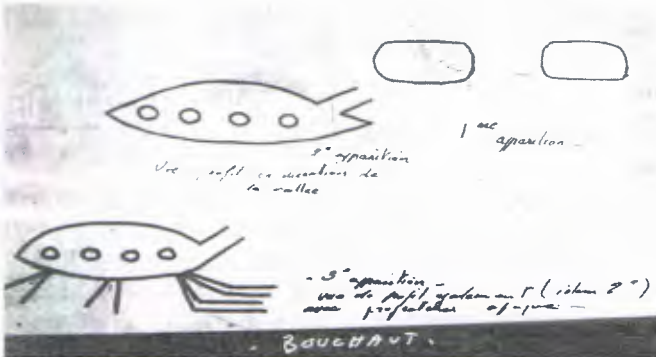
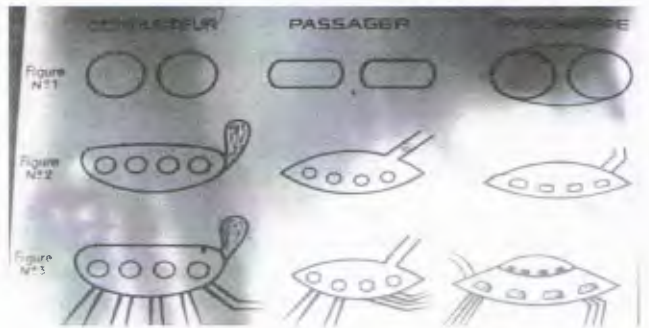


Les trois musiciens sortirent de la Simca 1000. La nuit était magnifique. On voyait les étoiles, et on n'entendait aucun bruit. Il était exactement 3h45 à la montre de René Pèbre.

La chose était bien visible. Son extrémité droite portait une protubérance recourbée vers le haut, diversement décrite comme « une antenne, une tuyère, ou encore, un tuyau de poêle recourbé et terminé par une masse phosphorescente ». De l'autre côté, sous le « hublot » de gauche, on distinguait une petite source lumineuse. Dans sa déposition à la

comme son ami insistait, il freina et s'arrêta sur le bas-côté droit de la route. Se baissant pour regarder par la vitre de la portière avant droite, il vit, légèrement plus haut qu'eux, au-dessus des gorges, « la lueur de deux gros phares », qui n'éblouissaient pas, et se déplaçaient assez vite, comme descendant le cours (nord-sud) de l'Artuby.

Les trois occupants de la Simca 1000 allaient par la suite dessiner ces « phares », notamment pour les gendarmes de Draguignan:

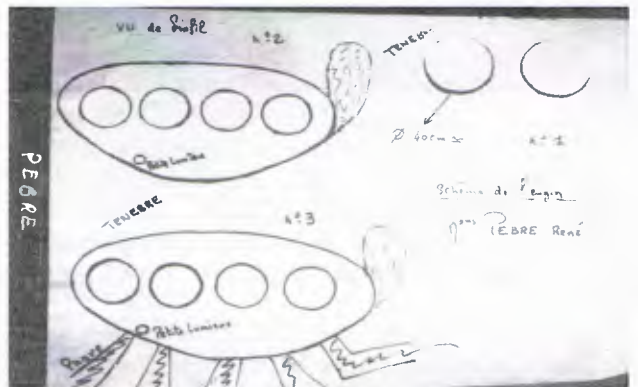


gendarmerie, René Pèbre allait expliquer que l'objet devait osciller doucement autour d'un axe vertical, parce que par moments, l'un des quatre hublots disparaissait, tandis qu'un autre se montrait, du côté opposé. Il paraissait néanmoins se stabiliser, puis il prit un peu d'altitude (peut-être 20 ou 30 mètres), continua à s'éloigner au-dessus du vallon, en direction de Draguignan, puis s'immobilisa de nouveau. C'est alors qu'apparurent, partant de la partie inférieure de l'objet plusieurs faisceaux lumineux (4 ou 5 probablement), qui éclairaient le sol. Selon André Bouchaud, ces « hublots » n'étaient que faiblement éclairés, et par transparence. Annie Guillaume confirme ce point: « hublots faiblement éclairés de l'intérieur, comme à travers un verre dépoli ».

Quand le conducteur de la voiture éteignit ses phares, l'objet en fit autant.

Le phénomène s'éloignant devant eux, René Pèbre redémarra pour le suivre. Les « phares » n'étaient plus visibles, alors, que par intermittence, à cause de la végétation.

Peu avant d'arriver à une carrière de sable appartenant à M. Laget, dans un virage à gauche, les occupants de la voiture virent soudain « un engin bizarre, stationné (presque) au-dessus d'eux », à une altitude estimée à 200 ou 300 mètres. Bien que les vitres des portières fussent en partie baissées, on n'entendait aucun son émis par la chose. Le poste radio de la voiture (qui était allumé) cessa de fonctionner. René Pèbre l'éteignit (il n'allait le rallumer, avec succès, que le lendemain). Il éteignit aussi les phares de sa voiture, mais continua à rouler doucement, puis s'arrêta une seconde fois, 400 m après le premier arrêt, près du lieu dit La Granegone.



Ces trois dessins sont extraits du rapport de gendarmerie.

1966

Un ou plusieurs de ces faisceaux, émis sous la partie droite de l'engin, « étaient brisés en l'air, repartaient à angle droit (7) et s'arrêtaient net, comme coupés au couteau » (selon René Pèbre ; le dernier détail –important!– est confirmé par la déposition d'Annie Guillaume).

Au bout de quelques minutes, ces faisceaux se sont éteints, et l'objet est reparti lentement, toujours en direction du sud. René Pèbre a remis la voiture en marche, et André Bouchaud lui a très vite signalé que l'objet changeait de trajectoire, semblant se diriger vers Lentier ; mais les arbres bordant la route ne permettaient pas d'observer le phénomène de façon continue. Lorsque la vue fut de nouveau dégagée, on ne le voyait plus.

C'est alors qu'arriva la Dauphine, dont le conducteur, ne voyant plus la Simca 1000 dans son rétroviseur, avait fait demi-tour. René Pèbre et ses passagers expliquèrent pourquoi ils s'étaient arrêtés, et les occupants de la Dauphine leur dirent qu'eux-mêmes avaient vu « une lueur dans le ciel, dans les gorges de Rebouillon ». Les deux voitures repartirent en direction de Draguignan.

Le témoignage fourni aux gendarmes par le conducteur de la Dauphine est intéressant, et décrit bien plus qu'une simple lueur : « Alors que nous avions dépassé le hameau de Rebouillon, j'ai aperçu sur ma droite et dans mon sens de marche, c'est-à-dire allant vers Draguignan et légèrement au-dessus de nous, à une distance d'environ 250 mètres, un objet circulaire ressemblant à une boîte de camembert, dont le diamètre devait mesurer une dizaine de mètres. Cet engin était uniformément éclairé d'une lumière opaque. Il se déplaçait en n'émettant aucun bruit. Je n'ai pas remarqué de hublots, de phares ou de tuyères. Sans prêter plus d'attention à ce phénomène, j'ai poursuivi ma route vers Draguignan. C'est alors que, ne voyant pas arriver mes camarades, et craignant qu'ils ne se soient accidentés, j'ai rebroussé chemin (...) ».

De plus, on a pu lire dans *Nice-Matin* du 19 juillet (L'information a circulé très vite) que selon Maurice (Neman), l'engin était d'un gris métal mat.

### un autre témoin ?

Les gendarmes de Draguignan ont aussi recueilli le témoignage d'un berger, Marius Gal, alors âgé de 55 ans, qui gardait (depuis près de 30 ans), sur le Plan d'Hiesse (commune de Châteaudouble, 5 km au nord-nord-ouest de l'agglomération), le troupeau de moutons de M. Giraud. La date de l'observation de M. Gal n'est pas connue avec précision, mais pourrait correspondre à celle des musiciens.

Voici ce qu'a déclaré M. Gal : « Comme j'en ai l'habitude, je menais paître les moutons à proximité de la maison, dans la petite vallée, au fond du plan d'Hiesse. A une date dont je ne me souviens pas, mais qui peut se situer à l'avant-dernier quartier de

*lune, soit mi-juillet, alors qu'il devait faire presque nuit et que les premières étoiles faisaient leur apparition, j'ai vu soudain, en direction de la bastide de La Trempe, légèrement au-dessus du mamelon bordant la plaine, un objet lumineux jaune et opaque, comme la lune. Ce ne pouvait pas être la lune, car elle se lève dans une autre direction, et plutôt le matin en cette saison. Lorsque j'ai aperçu cet engin, j'ai pu remarquer qu'il avait une forme ovale, et de même diamètre à peu près que la lune quand elle est pleine et qu'elle se lève. Presque aussitôt, cet objet a pris une forme sphérique et a disparu à mes yeux.*

*Lorsque je l'ai vu, au tout début, il était immobile, à une altitude que je n'ai pas pu évaluer. Il devait être à 300 mètres environ de mon point d'observation. Il ne faisait aucun bruit.*

*Mon chien est resté tout à fait calme pendant que cet engin évoluait. Je n'ai ressenti aucun malaise. »*

### dix-huit heures plus tard...

Le numéro 85 de *Lumières Dans La Nuit* cite l'article de *Nice-Matin*, mais évoque également le témoignage de M. Augier, de Saint-Raphaël, qui, le 18 juillet vers 22 heures, revenant de Figanières et se dirigeant en voiture vers Saint-Raphaël, a vu, peu avant Draguignan, un objet rond, lumineux, rouge, qui traversa le ciel à vive allure. Sa trajectoire le faisait se diriger vers la région de Rebouillon.

### une région très appréciée

Un dernier mot : il suffit de regarder la carte de la région pour trouver quantité de noms de lieux qui rappellent autant de souvenirs ufologiques. Les plus proches sont le Malmont, Trans-en-Provence, les Nourradons. Mais si l'on cherche dans un rayon de 40 ou 50 kilomètres, la liste s'allonge rapidement.

### notes

2 : Les principales références sur cette affaire sont les suivantes : *Nice-Matin*, *Le Provençal*, *Paris-Jour*, *le Courrier de l'Ouest* du 19 juillet 1966 ; *Aux Ecoutes* du 1<sup>er</sup> septembre 1966 ; *Phénomènes Spatiaux* n° 9 (3<sup>ème</sup> trimestre 1966) ; LDLN 85 (novembre-décembre 1966)

3 : La rencontre de Rebouillon précède d'un an, jour pour jour (ou plutôt, nuit pour nuit), un événement ufologique remarquable, qui a tendance, lui aussi, à tomber dans l'oubli. Il s'agit d'un exemple flagrant de "parasitage d'une rentrée atmosphérique". Nous l'avons rappelé dans LDLN 388, pp. 22 et 23, en indiquant les références sur ce cas.

4 : Les récits publiés en 1966 donnent un autre nom : Nanan, probablement erroné puisque le rapport de gendarmerie écrit : Neman.

5 : L'Artuby coule du côté ouest de la route, c'est-à-dire, pour les occupants de la voiture, sur leur droite.

6 : Rebouillon n'est pas un nom de commune, mais celui d'un hameau de Châteaudouble.

7 : Il faut certainement comprendre que ces faisceaux étaient coudés (pas nécessairement à 90°). D'ailleurs, aucun des dessins fournis par les témoins ne montre d'angle droit.